

Examens de capacité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grand parc de récréation et, comme joyau, la gentille chapelle gothique du Sacré-Cœur avec ses galeries et ses trois autels.

Au mois octobre, aura lieu l'inauguration du nouveau bâtiment et, le 3 du même mois, la réouverture des classes de cet Institut, qui comprend un cours préparatoire et deux secondaires, quatre cours normaux ainsi que des cours de ménage, de musique et de langues étrangères. L'organisation des études permet aux élèves d'apprendre très rapidement la langue allemande. Les cours normaux préparent les jeunes filles aux examens de l'Etat de Fribourg pour le brevet de capacité. Elles peuvent aussi obtenir un diplôme spécial d'aptitude pour l'enseignement de la langue française.

Sous la direction des Filles du Père Théodose, qui se vouent courageusement, à l'exemple de leur fondateur, aux différentes œuvres de l'apostolat chrétien et social, l'Institut du Sacré-Cœur ne tardera pas à se développer. Déjà les élèves s'annoncent nombreuses pour écouter les leçons des maitresses, qui n'ont plus à faire la preuve de leur compétence en matière d'enseignement. Toujours soucieuses de s'initier aux méthodes les plus rationnelles de la pédagogie moderne, les Sœurs de la Sainte-Croix veillent aussi avec un soin maternel sur les jeunes filles qui leur sont confiées et s'appliquent à développer en elles les habitudes d'ordre, de travail, de modestie et de saine piété.

Au nouvel Institut d'Estavayer, nous adressons, avec tous les amis de l'éducation chrétienne, un joyeux salut et nos meilleurs souhaits d'avenir.



Examens de capacité

A la suite des examens subis au Lycée de Fribourg, les 25, 26, 27 et 28 juillet, par 12 aspirants instituteurs et 23 aspirantes institutrices, la Commission des Etudes a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, dans l'ordre suivant :

ASPIRANTS INSTITUTEURS

Brevet du 1^{er} degré : 1. MM. Rey, Charles, de Granges-de-Vesin. — 2. Thierrin, Oskar, de Cheiry. — 3. Abriel, Joseph, de Domdidier. — 4. Pasquier, Ignace, de Maules. — 5. Plancherel, Joseph, de Bussy. — 6. Bondallaz, Gabriel, de Nuvilly.

Brevet du 2^{me} degré : 7. MM. Abriel, François, de Domdidier. — 7^{bis} Dessibourg, Julien, de Saint-Aubin. — 9. Desbiolles, Eugène, de Bulle. — 10. Page, Joseph, de Neyruz. — 10^{bis} Ruffieux, Louis, de Crésuz. — 12. Brasey, Alfred, de Rueyres-les-Prés.

Tous les diplômes obtenus par ces nouveaux instituteurs ont été délivrés pour le terme de quatre ans.

ASPIRANTES INSTITUTRICES

Brevet du 1^{er} degré : 1. M^{lles} Schouwey, Colette, de Villarvolard. — 2. Binetti, Justine, de Casale-Lilta (Italie). — 3. Dénervaud, Marie, de Châtel-Saint-Denis. — 4. Wuilleret, Cécile, de Fribourg. — 5. Plancherel, Claire, de Bussy. — 6. Méautis, Marie, de Saint-Georges-de-Rochon (France) — 7. Bondallaz, Mercédès, de Nuvilly. 7^{bis} Sauterel, Jeanne, de Matran. — 9. Reichlen, Thérèse, de Bulle. — 10. Braillard, Bernadette, de St-Martin. — 10^{bis} Meier, Marie, de Fribourg.

Brevet du II^{me} degré : 12. M^{lles} Marrer, Angélique, de Kœstlach (Alsace). — 12^{bis} Renevey, Marie, de Montagny-la-Ville. — 14. Barone, Adèle, de Palerme. — 14^{bis} Parvex, Marie, de Collombay-Muraz (Valais). — 14^{ter} Savio, Marie, de Villars-le-Terroir (Vaud). — 17. Desbiolles, Marie, de Bulle. — 17^{bis} Jæger, Emma, de Fribourg. — 19. Raboud, Véronique, de Grandvillard. — 19^{bis} Maggi, M.-Cécile, de Borgomanera, (Italie). — 21. Margueron, Jeanne, de Cottens. — 22. Progin, Eugénie, de Misery.

Brevet du III^{me} degré pour 4 ans : 23. M^{lle} Vuarnoz, Aurélie, de Corserey.

Les demoiselles obtiennent 19 brevets pour quatre ans ; trois pour 3 ans et un pour 2 ans. Elles arrivent à quelques moyennes plus élevées, comme aussi à des moyennes plus faibles, que les aspirants instituteurs. Les résultats des aspirants, tous formés dans le même institut, présentent ainsi plus d'homogénéité.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il existe, comme cela doit être d'ailleurs, quelques divergences entre le programme des garçons et celui des filles. L'épreuve des premiers roule sur 31 branches, celle des aspirantes sur 28. Avec plaisir, nous constatons, cette année, que les 35 candidats présentés ont tous obtenu un diplôme d'enseignement.

Ecole ménagère. — Les examens de l'Ecole ménagère de Fribourg ont eu lieu les 8 et 9 août. Vingt-quatre jeunes filles ont subi ces épreuves et obtenu le diplôme qui leur confère le droit d'enseigner dans les écoles ménagères.

Le nouveau cours normal, qui dure une année seulement, commencera le 1^{er} octobre. Les inscriptions sont reçues dès maintenant par la présidente de l'Ecole ménagère, M^{me} de Gottrau-Watteville, à Misery.

BIBLIOGRAPHIES

1

Revue de Fribourg. — Sommaire du N^o 7, juillet 1905 : *Julien Favre* : Une péroraison inédite de Lacordaire. — *M. R. Moulam* : Le denier de la veuve. — *P. Renaudin* : L'enterrement d'Ulysse Millot. — *Lucien Pinvert* : Un romancier suisse, Auguste Bachelin.